



Rue du Champ de Courses
76370
ROUXMESNIL-BOUTEILLES

COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2026

Date de convocation : 09/07/2026

Date d'affichage : 09/07/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt juillet, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Saulniers, en séance publique, sous la présidence de M. Pascal LEGOIS, Maire.

Etaient présents : Marie-Laure DELAHAYE, Ronald SAHUT, Alain NOEL, Martine BUISSON, Alain DEHAIS, Priscille CLEMENT, Gilles BIMONT, Fabrice LANGEVIN, Fanie EVRARD, Yann TROTEL, Romain OSVALT, Gilles LECLERC, Dominique DARBON

Etaient Absents : Pascal CAILLY a donné pouvoir à Ronald SAHUT
Candice BILLIER a donné pouvoir à Fanie EVRARD
Anne-Marie ARTUR a donné pouvoir à Marie-Laure DELAHAYE
Florence COSSARD
Stéphanie LEVILLAIN

Mr Alain NOEL a été élu Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Nombre de membres	
En exercice	19
Présents	14
Pouvoirs	3
Votants	17

OBJET :

**PERSONNEL COMMUNAL – CREATION ET
SUPPRESSION D'UN EMPLOI ADMINISTRATIF DANS
LE CADRE D'UNE PROMOTION INTERNE**

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi de rédacteur territorial pour assurer les missions administratives liées à l'organisation des scrutins de vote, à l'urbanisme et à la préparation des commissions de sécurité (en lien avec un élu).

L'agent titulaire de ce poste secondera également la secrétaire de mairie dans la gestion de la carrière des agents et des paies.

Considérant le tableau des effectifs,
Considérant l'inscription de l'agent sur la liste d'aptitude,

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire, décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- La suppression, à compter du 1^{er} août 2026 d'un emploi permanent à temps complet d'Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe
- La création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps complet de Rédacteur.
- D'adopter le tableau des effectifs modifié en annexe

PRECISE :

- Que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.

Le Maire,
P. LEGOIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217605450-20260720-73-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/07/2026
Publication : 27/07/2026

COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 20 JUILLET 2026

Grade ou emploi	Catégorie	Postes créés	Postes occupés par titulaire ou stagiaire	Postes occupés par non titulaires	Au 1 ^{er} août 2026	Temps complet	Temps non complet
Filière administrative							
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	B	1	1		1	35h	
Rédacteur	B	1	0		<u>1</u> (CM du 20/7)	35h	
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	3	3		<u>2</u> (CM du 20/7)	35h	
Adjoint administratif	C	1	1		1	35h	
Filière Technique							
Agent de maîtrise principal	C	1	1		1	35h	
Agent de maîtrise	C	1	1		1	35h	
Adjoint technique princ. 1 ^{ère} classe	C	2	2		2	35h	
Adjoint technique princ. 2 ^{ème} classe	C	3	3		3	35h	
		1	1		1		22h75
Adjoint technique	C	11	11		11	35h	
		1	1		1		17h50
Filière animation							
Adjoint d'animation prin. 2 ^{ème} classe	C	1	1		1		12h25
Filière médico-sociale							
ATSEM principal 1 ^{ère} classe	C	1	1		1	35h	

ATSEM principal 2 ^{ème} classe	C	1	1		1	35h	
Filière sécurité							
Garde-champêtre Chef Principal	C	1	1		1	35h	